

COMMUNE DE LACOSTE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME ARRETE

Par arrêté n°AR_2019_08B en date du 18 mars 2019 , Mr le maire de LACOSTE a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 12 septembre 2018.

A cet effet, Mr Jean BERNARD-CHATELOT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par ordonnance n°E18000168/34 de Mme le Président du Tribunal Administratif de Montpellier en date du 10 décembre 2018.

L'enquête publique sur le projet de PLU arrêté de la Commune de LACOSTE se déroulera du 24 avril 2019 au 27 mai 2019 inclus, soit 34 jours consécutifs.

Le dossier soumis à enquête publique et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés, et tenus à la disposition du public à la mairie de LACOSTE, 6 rue de la Mairie, 34800 LACOSTE, durant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, le lundi de 14heures à 18heures et le mercredi de 10heures à 12heures et de 14 heures à 19 heures.

Durant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique pourra également être consulté sur le site internet <http://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques2>

Pendant toute la durée de l'enquête publique chacun pourra :

- Consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles mis à disposition en mairie de LACOSTE, aux jours et heures précédemment indiqués.
- Adresser ses observations et propositions par voie postale au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur – Projet PLU – Mairie de Lacoste – 6 rue de la Mairie – 34800 LACOSTE
- Adresser ses observations et propositions par courrier électronique au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : plulacoste34@gmail.com

En application de l'article L 123-11 du Code de l'Environnement nonobstant les dispositions du titre 1^{er} du livre III du Code des relations entre le Public et l'Administration, le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir des observations et propositions écrites et orales en Mairie de LACOSTE aux dates et horaires suivants :

Mercredi 24 avril 2019 de 16 h à 19 h

Mercredi 15 mai 2019 de 9h à 12h

Lundi 27 mai 2019 de 16h à 19 h

Le commissaire enquêteur pourra aussi recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en adressera la demande à la Mairie de LACOSTE.

La personne responsable du projet du PLU est Mr le Maire de LACOSTE. Les informations relatives au dossier peuvent être demandées auprès de Mr le Maire de LACOSTE aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et conclusions motivées du commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil Municipal de LACOSTE pour approbation.

Ce rapport et les conditions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de LACOSTE aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an, ainsi que consultables sur le site internet <http://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques2>

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au Code des relations entre le Public et l'Administration.

Le Maire